



Honoraires de mon conseil non conformes

Par **Miréio**, le **29/05/2008** à **16:16**

Après avoir "négligé" de déposer le chèque de sa consoeur dès réception, mon avocat s'était proposée de déduire 70 euros de sa note d'honoraires (de résultat). Or la quittance qu'elle m'a présentée n'en faisant pas état, je ne l'ai pas signée et suis depuis sans nouvelle (et ce malgré mes relances, bien sûr) ... Comment puis-je utilement faire avancer cette situation qui épuise ma patience & mon compte en banque ?

PS : De plus, mon Conseil applique son pourcentage d'honoraires de résultat aussi sur la somme qui m'est allouée au titre de l'article 700 : est-ce légal ? Cette somme m'indemnisant d'une (faible) partie de ses honoraires et je trouve en effet cela paradoxal...

Merci par avance de vos réponses !